

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Thurso tenue le 11 avril 2022.

Sont présents : Monsieur le Maire Benoît Lauzon ;

Les Conseillers : Jason Carrière, Robin Pilon, Jean Denis, Mélanie Boyer ;

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Benoît Lauzon.

Résolution No : 2022-04-149

CONSIDÉRANT l'appel d'offres lancé par la Ville concernant des modifications au quai municipal portant le numéro GAT-21014641 ;

CONSIDÉRANT que suite à l'ouverture des 8 soumissions reçues, en date du 1^{er} mars 2022, la plus basse soumission est au montant de 162 110.15 \$ taxes incluses, présentée par CLP Services de béton (valide pour 90 jours) ;

CONSIDÉRANT la résolution # 2022-03-096 adoptée le 14 mars 2022 rejetant l'ensemble des soumissions reçues relativement aux modifications au quai municipal, étant donné que la plus basse soumission reçue était substantiellement supérieure à l'estimation et au budget réservé à cette fin par la Ville ;

CONSIDÉRANT l'acceptation d'une récente subvention en regard du Programme de développement économique du Québec / de fonds canadien de revitalisation de communauté, permettant les travaux de modification au quai municipal :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso rescinde sa résolution # 2022-03-096 ;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la soumission présentée par CLP Services de béton au montant de 162 110.15 \$ taxes incluses, pour des travaux de modification au quai municipal. Cette soumission est conforme, la plus basse et la plus avantageuse.

QUE la présente résolution et le devis d'appel d'offres font office de contrat et lient les parties.

Adoptée à l'unanimité.

VILLE DE THURSO, le 12 avril 2022.

(signé)

Benoît Lauzon
Maire

(signé)

Jasmin Gibeau
Greffier-trésorier et Directeur général

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 12 avril 2022.



Jasmin Gibeau
Greffier-trésorier et Directeur général

travaux du 4 juillet
au 26 août 2022

SEAO:

GAT-21014641 annulé

GAT-21014641-1 refait

Paiements avec taxes:

04/07/2022 178 951.43 \$

16/12/2022 8 147.83 \$

13/07/2023 9 418.50 \$
196 517.76 \$